

■ **Cuisine et Bonheur Sàrl**, à Lausanne, boulevard de Grancy 32. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 5 mars 2004. But: exploitation de cafés-restaurants et de tout autre établissement public. Enseigne: A la Petite Auberge, à Lausanne, rue du Petit-Rocher 4. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: mobilier, matériel, vaisselle et marchandises (vins et spiritueux) pour CHF 300'000 au maximum. Associés-gérants avec signature collective à deux: Hochart Fabrice, de France, au Mont-Sur-Lausanne, et Latty Daniel, de Dully, à Neuchâtel, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 2603 du 12.03.2004
(02174228 / CH-550.1.038.646-0)